

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Tunisie & Libye

Une publication du Service Économique Régional de Tunis  
Semaine du 30 mars 2026

### CHIFFRE A RETENIR

**+65,9%**

La hausse de l'endettement moyen des  
ménages tunisiens entre 2014 et 2024 à 2 686  
TND (798 EUR), selon l'IACE

## Tunisie

### La BCT maintient son taux directeur inchangé à 7%

Le conseil d'administration de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) [s'est réuni](#) le 30 mars 2026 pour examiner la conjoncture économique et financière nationale et internationale. Au plan national, le taux d'inflation s'est légèrement relevé en février 2026 pour atteindre 5% en glissement annuel (g.a.), contre 4,8% un mois auparavant, en lien avec la hausse des prix des produits alimentaires frais (11,4% en g.a., contre 10,3% en janvier). L'inflation sous-jacente a enregistré une légère détente, revenant à 4,8% en g.a., contre 4,9% le mois précédent. Concernant les comptes extérieurs, le déficit courant s'est atténué à 309 M TND à fin février 2026 (91 M EUR, soit 0,2% du PIB, contre 0,8% un an plus tôt), sous l'effet de la réduction du déficit commercial et du dynamisme des recettes touristiques et des transferts de la diaspora. Le niveau des réserves en devises s'est stabilisé pour atteindre 25,1 Mds TND (soit 106 jours

d'importation) au 26 mars 2026. Sur la scène internationale, le conflit au Moyen-Orient a entraîné une forte augmentation des prix des produits de base et des matières premières. Ces pressions inflationnistes externes devraient conduire au renchérissement des coûts de production et exercer des pressions sur les prix à la consommation. En conséquence, la BCT a décidé de maintenir inchangé son taux directeur à 7%. Pour rappel, celui-ci était resté inchangé à 8% entre décembre 2022 et mars 2025, avant d'être abaissé à 7,5%, puis 7% en janvier 2026.

### La BCT durcit le financement des importations de biens de consommation jugés non essentiels

La BCT a publié, le 26 mars 2026, une [circulaire](#) modifiant les conditions de financement des importations de biens de consommation considérés comme non essentiels. Selon ce texte, les banques ne peuvent plus accorder de crédits, avances ou garanties aux entreprises pour l'importation de produits classés "non prioritaires", tels que définis dans la circulaire de la BCT. Les

importateurs doivent désormais financer intégralement ces achats avec leurs propres fonds, ce qui pourrait entraîner des difficultés d'approvisionnement pour les entreprises n'ayant pas la trésorerie suffisante, notamment les PME. La circulaire inclut une liste détaillée de produits concernés qui comprend par exemple les voitures de tourisme, les appareils électroménagers, les vêtements, les cosmétiques, les boissons alcoolisées, ou encore certains produits alimentaires. La BCT a néanmoins prévu plusieurs exceptions pour les importations destinées aux marchés publics, liées à la production industrielle, déjà engagées ou sous le régime du perfectionnement actif. Pour rappel, une mesure similaire avait déjà été adoptée entre 2018 et 2019. À cette époque, les importateurs de produits sous restrictions devaient effectuer des dépôts préalables pour obtenir un financement bancaire. Cette mesure avait été progressivement assouplie puis supprimée, en raison de ralentissements dans le commerce, de tensions sur l'approvisionnement et des difficultés financières pour les entreprises importatrices. Dans [un communiqué](#), la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONNECT, organisation patronale) a alerté sur les risques pour le tissu économique tunisien, constitué à 97% de PME.

## **La dette financière moyenne par habitant a augmenté de 65,9% entre 2014 et 2024 d'après l'IACE**

Selon [un rapport](#) publié le 26 mars 2026, par l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), l'encours de la dette des ménages tunisiens (hors microcrédit et crédit informel, très répandus) s'élevait à 29,4 Mds TND à fin 2024 (8,7 Mds EUR), en hausse de 2,3% sur un an, selon la BCT. En termes de composition, 44% de l'encours bancaire concernent des crédits au logement, tandis

que 56% sont des crédits à la consommation. L'IACE souligne que ce recours au crédit s'inscrit dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, d'inflation persistante et d'absence de filets sociaux universels. Entre 2014 et 2024, le revenu disponible brut moyen par habitant n'a progressé que de 3,7%, en termes nominaux, à 1 568 TND (462 EUR), alors que la dette financière moyenne par habitant a augmenté de 65,9% à 2 686 TND (798 EUR). Ce décalage a fait passer le taux de fragilité budgétaire – c'est-à-dire le rapport entre la dette moyenne et le revenu disponible brut moyen par habitant – de 107% à environ 171% sur la période. Pour remédier à cette situation, l'IACE recommande plusieurs mesures : (i) la régulation préventive du crédit (encadrement des ratios dette/revenu et amélioration de la transparence des contrats financiers) ; (ii) le développement de solutions amiables (médiation et accompagnement budgétaire des ménages endettés) ; et (iii) la réhabilitation des ménages (mécanismes ciblés d'effacement de dettes et dispositifs de réintégration dans le système financier formel).

## **La Banque mondiale approuve deux projets pour améliorer les services d'eau potable en zone rurale**

Le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale (BM) [a approuvé](#), le 31 mars, deux projets visant à améliorer les services d'eau potable et moderniser l'agriculture irriguée dans les zones rurales tunisiennes. Ces deux nouveaux projets, financés à hauteur de 332,5 M USD, constituent la première phase du [programme pour la résilience et la sécurité de l'eau](#), qui devrait créer plus de 17 000 emplois (permanents et temporaires), en aidant la Tunisie à s'adapter à la raréfaction de l'eau et aux pressions climatiques. Le [projet pour la résilience, la](#)

[sécurité et la valorisation de l'eau d'irrigation](#) (124 M USD) vise à moderniser l'irrigation et améliorer la productivité agricole dans les gouvernorats de Jendouba, Béja, Bizerte et Siliana. Il prévoit la réhabilitation des infrastructures, le renforcement des capacités de gestion de l'eau ainsi qu'une aide aux agriculteurs pour l'adoption de technologies climato-intelligentes. Il devrait bénéficier directement à environ 4 000 agriculteurs, et indirectement à 9 000 autres. Le [projet pour la résilience et la sécurité de l'eau potable](#) (208,5 M USD) vise à améliorer la qualité et la fiabilité de l'eau potable ainsi que les performances de la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE). Il prévoit l'extension de l'usine de dessalement de Zarat, la modernisation des réseaux et l'installation de compteurs intelligents pour réduire les pertes en eau dans les gouvernorats de Sfax, Tozeur et Kébili. Il devrait bénéficier à environ 2,3 M de personnes.

## **Point d'étape sur le projet *Smart grid* financé par l'AFD**

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) a organisé le 31 mars dernier une journée d'information en vue du lancement de la phase 3 du projet *Smart grid*, en présence du secrétaire d'Etat en charge de la Transition Energétique, M. Ouel Chouchane, du PDG de la STEG, M. Faycel Tarifa et des entreprises participantes au projet. A cette occasion, M. Tarifa a annoncé que près de 80 000 compteurs intelligents basse tension avaient été installés entre l'été 2024 et mars 2026 dans plusieurs zones pilotes de la Tunisie, notamment Sfax, Kerkennah, Sousse, Tunis Est et Béja. À cela s'ajoutent 5 000 compteurs moyenne tension déployés à l'échelle nationale. D'ici la fin de l'année 2026, les autorités tablent sur l'installation de 450 000 compteurs électriques et 100 000 compteurs de gaz, marquant l'achèvement de la première

étape du programme. À plus long terme, l'objectif est nettement plus ambitieux : près de 5 M de compteurs devraient être installés à l'horizon 2035, ouvrant la voie à une transformation en profondeur du système énergétique national. Pour rappel, le projet [Smart grid](#) est financé par l'AFD dans le cadre d'un prêt souverain de 120 M EUR octroyé à la STEG en 2018, complété d'un don de 2,5 M EUR pour l'appui à la maîtrise d'ouvrage. La mise en place d'un réseau intelligent de distribution d'électricité est un préalable nécessaire au déploiement des énergies renouvelables intermittentes (solaire et éolienne), car il permettra un suivi en temps réel de la demande d'électricité sur le territoire et un pilotage optimal de la distribution d'électricité en fonction de la demande. Ce type d'infrastructures permettra aussi une meilleure maîtrise de la consommation électrique, une réduction des pertes sur le réseau et la facturation de la consommation réelle aux clients.

## **Libye**

### **La BCL injecte 2 Mds USD pour renforcer la stabilité du secteur bancaire**

La Banque centrale de Libye (BCL) [a annoncé](#), le 31 mars 2026, lors d'une réunion élargie avec les directeurs des banques commerciales, avoir examiné un ensemble de mesures visant à améliorer la stabilité monétaire. Parmi ces mesures, figurent notamment : (i) l'injection de 2 Mds USD de devises dans le secteur bancaire afin de financer les lettres de crédit, les transferts de fonds des entreprises et les dépenses personnelles ; (ii) l'accélération du développement des systèmes de paiement électronique et notamment le lancement de services de transfert de devises étrangères entre comptes, via les plateformes ONEPAY et LY PAY ; (iii) la mise en place d'un nouveau

mécanisme de vente de devises en espèces, accompagné d'une révision du cadre réglementaire régissant ce processus pour renforcer la transparence, avec pour objectif de fournir 1 Md USD en espèces afin de répondre à la demande du marché.

## **Le prix du panier minimum de dépenses augmente de 5% en g.m. en février 2026 selon le PAM**

Le [rapport mensuel](#) sur les prix en Libye du Programme Alimentaire Mondial (PAM), publié le 29 mars 2026, indique que le coût national du panier minimum de dépenses – estimation du prix d'un ensemble de produits alimentaires et de première nécessité – a augmenté de 5% en février par rapport au mois précédent. Cette hausse est liée à la dévaluation de 14,7% du dinar libyen, décidée par la BCL en janvier, qui renchérit le coût des produits importés. La dynamique des prix varie toutefois selon les régions. À l'Ouest, le prix du panier de base a légèrement diminué de 1,3%. En revanche, l'Est et le Sud ont été les principaux moteurs de la hausse nationale, avec des augmentations respectives de 9,1% et 9,5%. À l'Est, la progression s'explique en partie par un effet de rattrapage après des niveaux plus faibles les mois précédents. Dans le Sud, la hausse reflète principalement des coûts de transport élevés, des contraintes d'approvisionnement et des chaînes logistiques plus longues, même si les prix y demeurent relativement plus faibles que dans le reste du pays.

## **Une bombe serait à l'origine de l'explosion survenue le 18 mars sur le pipeline des champs pétroliers de Sharara**

Selon un [communiqué officiel](#) du ministère de l'Intérieur du Gouvernement d'Unité Nationale (GUN), une attaque à la bombe serait à l'origine de l'explosion survenue le 18 mars dernier sur le pipeline reliant les champs pétroliers de Sharara à la côte tripolitaine. Cette annonce intervient après une semaine d'investigation dans la région et se base notamment sur le fait qu'un missile M-62 de fabrication russe d'environ 250 kg et des débris d'une roquette de 130 mm auraient été retrouvés sur le site, près de la valve BT-13 du pipeline. Alors que cette attaque n'a pas été revendiquée, plusieurs sources estiment que les responsables pourraient être les milices actives dans la région de Zintan, soucieuses de maintenir leur contrôle sur les infrastructures énergétiques dans un contexte de tension renforcée avec les autorités de Tripoli. Alors que le secteur pétrolier libyen bénéficiait d'une certaine stabilité depuis fin 2024, conséquence de la volonté des autorités de Tripoli comme de Benghazi d'augmenter la production nationale et d'attirer de nouveaux investisseurs étrangers, cette attaque contre une infrastructure essentielle et stratégique risque de compromettre cette dynamique et de replonger le secteur dans l'instabilité.

**Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.**

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	53	59	60,4
Croissance du PIB réel, en %	1,6	2,5	2,1
Taux d'investissement, en % du PIB	-	-	-
Taux d'épargne, en % du PIB	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen, en %	7	5,9	6,1
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,9	-5,3	-5,2
Recettes publiques, en % du PIB	27,9	27,5	27,4
Dépenses publiques, en % du PIB	33,8	32,9	32,6
Dette publique, en % du PIB	83,3	80,6	82,6
Solde courant, en % du PIB	-1,7	-3,1	-3,3
Réserves en devises, en Mds USD	9,2	8,7	7,9
Notation souveraine Fitch/Moody's	CCC+/CAA2 stable	B-/CAA1 stable	-

Source : WEO octobre 2025 (FMI)

**Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.**

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance du PIB réel, en g.a., en %	T4 2025	2,7%	+0,3 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T4 2025	15,2%	-0,2 p.p.
Taux d'inflation, en g.a., en %	Fév. 2026	5,0%	+0,2 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 20/03/2026	1 310 M TND	+4,7% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 20/03/2026	1 930 M TND	+6,1% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 07/01/2026	7,00%	-100 pdb
Réserves de change, en jours d'importations	Au 01/04/2026	103 jours	+2 jours
USD/TND	Au 31/03/2026	2,94	-5,19%*
EUR/TND	Au 31/03/2026	3,38	+1,17%

\* Un signe négatif signifie une appréciation du dinar tunisien face à la devise correspondante.

Sources : INS, BCT

**Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.**

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	48,4	48	49,2
Croissance du PIB réel, en %	1,9	15,6	4,2
Production pétrolière, en M b/j	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen, en %	2,1	1,8	1,6
Solde budgétaire, en % du PIB	-25,1	-4,3	-1,0
Solde courant, en % du PIB	-4,2	0,9	0,6
Réserves en devises, en Mds USD	82,9	81,5	81,1

Source : WEO octobre 2025 (FMI)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.